

TOUR



Barrières de piscine conformes à la norme AFNOR NFP 90-306

Une autre idée pour protéger l'accès
de votre piscine ...





CONFORME A LA NORME AFNOR NF P 90-306

Certifiée par le CEBTP N°B222.4.072

Barrières de protection pour piscines enterrées non closes privées à usage individuel ou collectif.

Loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines.

Caractéristiques techniques :

- Hauteur normalisée 110 cm
- Hauteur au sol 120 cm
- Largeur entre axes 100 cm
- Espacement des barreaux 10 cm
- Fermeture sécurisée "Stremler" (certifiée conforme par le LNE) système à double locquet, deux actions simultanées l'une dépendante de l'autre.
- Système de fixation au sol par deux chevilles chimiques, chaque poteau ayant son cache-écrou.
- Résistance aux chocs latéraux supérieure à 50 kg
- Chaque portillon est équipé en série d'un système de retour automatique normalisé et certifié pour un usage individuel ou collectif.



POINTS FORTS

Esthétique soignée...Pour que la loi soit belle...
Adaptabilité parfaite quelque soit le terrain...
Système de fermeture automatisé.

O TOUR

